

Vulgarisation scientifique : les énoncés définitoires dans le discours numérique du ministère de la Santé français sur le coronavirus

Caroline IBRAHIM

Université de Ain Chams

Abstract. Scientific popularization is a practice of knowledge communication that often uses paraphrastic reformulation processes. In the era of Covid-19, in order to communicate science unambiguously to the general public plagued by fake news spread via social networks, scientific terms and their definitions had to cohabit into institutional discourse. Our study therefore focuses on the description of the different defining statements ranging from the explicit to the implicit, in the digital discourse issued by the French Ministry of Health and Prevention, during the Covid health crisis. The aim is to highlight the editorial strategies implemented by analyzing the syntactic-semantic configurations involving the metalanguage in the first place and those that tend to blur it in the second place, as well as the various forms of definition that they produce.

Keywords: COVID-19, popularization, paraphrase, metalanguage, defining statements.

INTRODUCTION

Communiquer la science en société n'est pas un simple travail de diffusion de contenu élaboré au préalable par des savants, mais c'est une mission où production et diffusion s'interpénètrent pour mieux se faire comprendre. Cette tâche relève de défis considérables, en tête desquels figure la conception d'un nouveau discours pour une demande sur mesure du public cible. Pour pouvoir agir sur son auditoire, le vulgarisateur est invité à créer un discours compréhensible, avec ses propres mots, en tenant compte du discours source – le discours scientifique – avec ses termes spécialisés et le langage courant des non-informés.

Lors de la crise sanitaire du Covid-19, de nombreuses questions semblaient ambiguës : les composantes du coronavirus, ses modes de transmission, ses formes, ses variants, ses risques, ainsi que les moyens de prévention et de lutte contre la maladie (confinement, gestes barrières, vaccination...). Soucieux de suivre tout ce qui était nouveau à cette époque, le citoyen ordinaire cherchait une source d'information à la fois fiable et claire. Le contexte épidémique a donc donné naissance à plusieurs pratiques discursives : discours purement scientifique nécessitant un bon savoir médical (discours source émis par les professionnels de santé et les chercheurs), discours trop vulgarisé effaçant ou cachant le label

scientifique (discours prononcé par les youtubeurs et les influenceurs) et discours intermédiaire simple et facilement accessible (discours de vulgarisation scientifique).

Dans ce cas le vulgarisateur se trouve très exactement entre le spécialiste et le non spécialiste ; virtuose des deux registres, il interprète le discours de la science en usant du seul registre commun à la pluralité des destinataires : la langue moyenne. Il s'agit d'une traduction intralinguale voisine de l'autre, plus connue, où l'interprète doit faire passer le discours d'une langue cible dans une autre (Jacobi, 2007 : §8).

Alors que les médiateurs amateurs misent sur les anecdotes, les métaphores bien choisies, l'humour et le charisme pour faire passer leurs messages, les institutions gouvernementales et internationales, dont fait partie le ministère de la Santé français, devraient confectionner leur discours numérique diffusé via les sites web en faisant preuve d'une bonne compréhension de la société et d'une maîtrise de la langue et des moyens de transmission du savoir et de promotion de la curiosité pour pouvoir agir sur le grand public. Dans cette perspective, le caractère grand public accentue la nécessité du recours au jeu du métalangage et à la pratique définitoire. Dans les discours de vulgarisation scientifique, les éléments de la terminologie technique/scientifique se trouvent souvent en co-occurrence avec des paraphrases.

Notre objectif est de répondre aux questions suivantes : Est-ce que le ministère de la Santé français a pu préserver la véracité du discours scientifique tout en simplifiant le technolècte grâce à la pratique définitoire ? Comment les attentes du public visé influent sur l'approche du traitement de la terminologie médicale autour de laquelle s'organise le réseau paraphrastique ? Notre travail portera donc sur deux dimensions de la définition : d'abord, du point de vue structural, nous verrons sous quelle forme privilégiée apparaît la définition en fonction du discours. Puis, du point de vue pragmatique, nous nous interrogerons sur les visées discursives des énoncés définitoires en usage dans le discours institutionnel de vulgarisation (clarifier, reformuler, préciser, dénommer, amplifier, exemplifier...).

De facto, l'activité paraphrastique ne se limite pas au remplacement des termes scientifiques par des substituts vulgarisateurs plus vagues, à savoir des hyperonymes, des synonymes ou des figures d'analogie (ce qui n'est pas toujours faisable), mais elle s'étend pour comprendre également le métalangage, autrement dit la façon dont ces notions sont définies, expliquées ou développées :

Si l'on considère la vulgarisation comme la production d'énoncés paraphrastiques de discours sources [...], l'activité (métalinguistique) de paraphrase s'y cristallise autour des termes scientifiques, dont le traitement et le fonctionnement permettent d'opposer les discours de vulgarisation aux discours scientifiques et pédagogiques (Mortureux, 1982 : 48).

Afin d'éclairer ce point, notre attention sera focalisée sur les paraphrases définitionnelles allant de l'explicite vers l'implicite, et ce par l'analyse des différentes structures syntactico-sémantiques mettant en jeu le métalangage. Dans ce travail de recherche, nous adopterons l'approche descriptive et analytique pour décomposer le discours de vulgarisation scientifique émis par le Ministère, au sein duquel s'imbriquent les mots du Covid et leurs définitions. Nous nous appuyerons sur les études de Mortureux (1982, 1993), qui a le mérite de poser cette question. Nous nous inspirons également de la typologie de Riegel (1987) opposant les énoncés définitoires directs et les énoncés définitoires indirects, laquelle a été reprise par Rebeyrolle (2000).

Quant à notre corpus d'étude, il est constitué de données publiées sur le site officiel du ministère de la Santé français en tant qu'instance de publication de textes certifiés. Nous nous limitons à la période 2020-2022 témoignant des principaux événements liés à la crise sanitaire du Covid-19. Nous avons choisi de travailler sur deux rubriques majeures dans le grand dossier du Covid sur le site du Ministère [<https://sante.gouv.fr/>] : la rubrique *Tout savoir sur le Covid-19* (7546 mots) comportant toutes les informations officielles sur le virus ainsi que des questions-réponses à ce sujet, et la rubrique *La vaccination contre le Covid* (9265 mots) présentant la stratégie vaccinale mise en place en France pour lutter contre la pandémie. À cet effet, il convient de souligner les difficultés rencontrées dans la constitution du corpus. Étant donné que nous travaillons sur un site web qui subit une mise à jour continue, il fallait agir avec une grande finesse lors de la collecte des textes. Il arrive que les pages web soient archivées ou profondément modifiées, non seulement au niveau de la mise en page, mais aussi sur le plan du contenu textuel.

En ce qui concerne la méthode d'analyse, nous avons dû recourir à un logiciel d'analyse textométrique créé en 2012 par Olivier Kraif à l'Université Grenoble Alpes, intitulé AnaText, pour l'extraction des énoncés définitoires. Cet outil nous permet d'obtenir une représentation des lexèmes des textes, classés par ordre de fréquence décroissante, et catégorisés en fonction des principales parties du discours. Tous les textes collectés ont été convertis au format TXT et traités par le logiciel. En nous appuyant sur cet outil, nous avons mené une recherche automatique des énoncés définitoires selon les structures de Riegel (1987) et Rebeyrolle (2000), reposant sur des marqueurs métalinguistiques. Comme tout autre logiciel, *AnaText* ne dispose pas d'esprit de synthèse ; il compte en principe sur les études quantitatives. Certes, il a facilité le recensement des segments répétés et des concordances, mais cela n'empêche qu'un travail de filtrage manuel fût nécessaire pour obtenir des résultats pertinents.

1. ÉNONCÉS PARAPHRASTIQUES

D'après Dubois et *al.* (2002 :343), « deux énoncés sont dits paraphrastiques s'ils sont nécessairement vrais (ou faux) ». La paraphrase est une sorte de reformulation du contenu sans altération de sens. À la lumière de la définition donnée par Catherine Fuchs (1982 : 7), selon laquelle « une phrase ou un texte Y constitue une paraphrase d'une autre phrase ou d'un autre texte X lorsque l'on considère que Y reformule le contenu de X », nous pouvons décomposer les énoncés liés par une relation paraphrastique en deux constituants essentiels : l'énoncé-source et l'énoncé-doublon. Cette activité devrait imprimer au centre des « paraphrases *in praesentia* », selon les termes de Mortureux (1993), qui usent des traces repérables, soit des marqueurs de reformulation paraphrastique (MRP) qui relèvent du métalangage (ex : X, *signifie, désigne, veut dire* Y / X *est* Y où X est le terme scientifique et Y, le paradigme non marqué scientifiquement).

Tel que leur nom l'indique, les marqueurs de reformulation paraphrastique renvoient à l'ensemble de « mots et [...] expressions qui ont pour tâche principale de marquer – ou d'établir – une relation paraphrastique, tels que c'est-à-dire, autrement dit, je m'explique, etc. » (Gülich & Kotschi, 1983 : 317), lesquels proposent principalement des reformulations définitionnelles. Or, les procédés de reformulation dans les paraphrases *in praesentia* n'ont pas tous la même densité métalinguistique. Ils peuvent aller des termes métalinguistiques à la simple juxtaposition (ex. le terme X (Y) / le terme X : Y, Z / le terme X, Y). Si les premiers établissent une relation de paraphrase explicite en mettant en valeur la cooccurrence du reformulé et du reformulant, les seconds tendent à brouiller le métalangage et donnent lieu à des paraphrases implicites sans MRP au sens strict.

1.1. Énoncés définitoires explicites

L'acte définitoire explicite est celui qui recourt au lexique du métalangage (Rey-Debove, 1978). Nous classons dans cette catégorie tout énoncé définitoire marqué par des lexèmes : des verbes, des noms et des conjonctions (ex : *signifier, désigner, nommer, mot, terme, c'est-à-dire*, etc.) à même d'introduire la prédication définitionnelle. Autrement dit, il s'agit d'énoncés de dénomination, de désignation et de signification, ainsi que d'énoncés introduits par *c'est-à-dire* et ses variantes (Rebeyrolle, 2000 ; Riegel, 1987). Ainsi, sur *AnaText*, afin de repérer cette catégorie d'énoncés définitoires, nous procédons à une recherche par formes lemmatisées : nous cherchons dans les rubriques des noms, verbes et adverbes lemmatisés les marqueurs de désignation et de signification (ex. *désigner, signifier, indiquer*) ou de dénomination (comme *s'appeler, nommer, dénommer, dire, qualifier de*), des conjonctions et locutions conjonctives (ex. *c'est-à-dire, cela veut dire*), ainsi que des noms (comme *mot, terme*).

1.1.1. Énoncés désignatifs et appellatifs

Selon De Bessé (1996), les termes scientifiques représentent le thème, le défini ou le *definiendum* alors que la paraphrase correspond au prédicat, à la définition ou au *definiens*. En vertu du discours de vulgarisation, ayant pour objectif de faire partager la science dans une langue accessible au lecteur non-spécialiste, nous relevons des énoncés de désignation et de dénomination. Si du discours scientifique se dégagent des définitions formelles, dans le cas de la vulgarisation, le locuteur s'attache à rendre directement le sens des termes par des gloses grâce à l'emploi du verbe *désigner*. Observons le tableau suivant extrait du logiciel *AnaText* à la suite de la recherche de concordances ayant comme pivot le verbe *désigner* :

Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
se transmet : Par aérosol , en provenance de la bouche ou du nez . Le mot « aérosol »	désigne	la suspension , dans un milieu gazeux (air , dans la plupart des cas) , de particules liquides
. Quelle est la différence entre le taux d' incidence et le taux de positivité ? Le taux d' incidence	désigne	le nombre de tests PCR positifs pour 100 000 habitants sur une période donnée . Le taux de positivité correspond
Le rappel vaccinal	désigne	l' administration d' une nouvelle dose de vaccin après la complétude du schéma de vaccination initial (généralement en 2

Tableau 1 : Extrait de la recherche de concordances du verbe *désigner* dans les textes du site du Ministère à l'aide du logiciel *AnaText*.

Dans les exemples susmentionnés, le vulgarisateur part du défini (contexte gauche) dont il est question et pointe vers la chose, la prédication définitionnelle (contexte droit) qui fait l'objet du message de la communication, et ce moyennant un verbe métalinguistique (pivot) placé en antéposition par rapport à cette dernière. Pour les lecteurs ordinaires, une fois que l'épidémie de Covid-19 est déclarée pandémie, des termes tels qu'*aérosol*, *taux d'incidence*, *rappel vaccinal* apparaissent dans de nombreux contextes. Cependant, ces concepts restent si opaques que le ministère de la Santé français se devait de les expliquer dans une langue simple. Mais s'agit-il de vrais équivalents ? Qu'en est-il du contenu logique des définitions de désignation ? Quels sont les modes et les formes définitoires qui en découlent ?

En mettant en parallèle les deux pôles de la paraphrase *in praesentia* articulés par un verbe de désignation, nous constatons aisément qu'elle s'inscrit dans le cadre des définitions conceptuelles (en compréhension). La définition conceptuelle est « considérée comme le modèle classique de la définition » (Seppälä, 2007 : 6). Au dire de De Bessé (1996), cette forme définitoire se caractérise par la présence d'un concept plus large (l'incluant ou le générique) et au moins d'un concept spécifique

(appelé caractère ou spécifique) qui permet de discerner le terme à définir de ceux qui relèvent du même système. Ainsi, elle s'effectue en deux mouvements : *primo*, spécifier la classe à laquelle l'objet appartient et *secundo*, déterminer les sèmes qui le distinguent des autres objets faisant partie de la même classe. Ce processus se manifeste clairement à travers le tableau *infra*.

	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit	
	Terme	Verbe métalinguistique	Concept générique (classe)	Concept spécifique (caractéristiques)
1	Le mot « aérosol »	Désigne	la suspension	dans un milieu gazeux (air, dans la plupart des cas), de particules liquides et/ou solides, encore plus petites que les gouttelettes entre 0,7 microns et 1,25 microns et présentant une vitesse limite de chute négligeable.
2	Le taux d'incidence	Désigne	le nombre	de tests PCR positifs pour 100 000 habitants sur une période donnée.
3	Le rappel vaccinal	Désigne	l'administration d'une nouvelle dose de vaccin	après la complétude du schéma de vaccination initial (généralement en 2 doses).

Tableau 2 : Exemples d'énoncés désignatifs extraits du site du ministère de la Santé français.

Dans le discours de vulgarisation du Ministère, les définitions conceptuelles semblent incontournables surtout dans la rubrique *Tout savoir sur le Covid* qui se propose de présenter les notions élémentaires du coronavirus. Ces définitions sont formulées de manière univoque : elles donnent tous les détails nécessaires pour assurer la bonne compréhension du terme scientifique. À titre illustratif, dans la définition du mot *aérosol*, le ministère de la Santé précise d'abord le concept générique dont relève le défini, une sorte de suspension dans l'air, puis, il décrit ses constituants ainsi que sa taille, afin d'aider l'interlocuteur à imaginer le mode de transmission des sécrétions respiratoires qui sont à l'origine de l'infection au coronavirus.

Force est de signaler que le présent discours admet également l'orientation des choses vers les signes : le concept est d'abord défini, puis dénommé grâce aux verbes *nommer* et *dire* qui se présentent en postposition par rapport au reformulant, tel que le montrent les exemples ci-dessous :

	Contexte gauche	Verbe de dénomination	Contexte droit
4	La maladie provoquée par ce coronavirus	a été nommée	Covid-19
5	Le virus identifié en janvier 2020 en Chine est un nouveau coronavirus	nommé	SARS-CoV-2

6	Des formes graves de Covid-19	dites	« Covid-long »
7	Depuis le 11 mars 2020, l'OMS	qualifie	la situation mondiale du Covid-19 de pandémie

Tableau 3 : Exemples d'énoncés appellatifs extraits du site du ministère de la Santé français.

Dans un sujet assez récent tel que le Covid-19, nous supposons l'importance du recours au métalangage dans sa fonction de dénomination : « Nommer, baptiser un concept, c'est lui conférer un statut d'existence institutionnalisé donc légitime, et affirmer du même coup l'importance du terme en tant que dénomination autorisée dudit concept » (Escoubas-Benveniste, 2010 : 7-8). Ainsi, l'acte de dénomination des différents concepts, *virus identifié en Chine, maladie provoquée par le coronavirus* ou *formes graves du Covid*, correspond à la reconnaissance de ces réalités déjà lexicalisées.

1.1.2. Énoncés en c'est-à-dire (X, c'est-à-dire Y)

Passons maintenant aux énoncés définitoires introduits par la locution conjonctive métalinguistique *c'est-à-dire* et ses variantes. Ce type d'énoncé comprend tous les syntagmes ayant pour noyau le verbe *dire* et servant à paraphraser une notion (ex : *Je veux dire, cela veut dire, autrement dit*, etc.). Ces locutions assurent une fonction discursive, notamment en matière de pratique définitoire. Souvent marquées par une virgule, elles introduisent dans l'énoncé une sorte d'annotation, en termes plus spécifiques, une sorte de « reprise interprétative » (Cartier-Bresson & Murât, 1987). Grâce à *AnaText*, nous avons repéré les modèles suivants reposant sur la locution *c'est-à-dire* ou ses variantes :

	Contexte gauche	Conjonction métalinguistique	Contexte droit
8	Depuis le 11 mars 2020, l'OMS qualifie la situation mondiale du Covid-19 de pandémie;	c'est-à-dire que	l'épidémie est désormais mondiale.
9	Le risque de faux positifs,	c'est-à-dire	le risque d'être positif alors qu'on n'est en réalité pas porteur du virus
10	Les vaccins à « ARN messager » sont très immunogènes.	cela veut dire	qu'ils apportent une réponse immunitaire importante, sans qu'il y ait besoin d'ajouter des adjuvants.

Tableau 4 : Exemples d'énoncés en *c'est-à-dire* et ses variantes extraites du site du ministère de la Santé français.

Ici, les locutions *c'est-à-dire que* et *cela veut dire* agissent comme « différenciateur[s] métalinguistique[s] entre des référents identiques différemment nommés » (Rey-Debove, 1978 : 51). À même de se substituer au syntagme « ce qui signifie », la locution conjonctive *c'est-à-dire* favorise avant tout l'intégration d'une paraphrase définitionnelle à l'unité terminologique qui représente le sujet. Grâce à cette forme de reprise interprétative, le ministère de la Santé insiste sur la valeur argumentative du terme *pandémie* (ex. 8). Bien que le sens du mot soit clair dans

l'expression *la situation mondiale du Covid*, le ministère ajoute la définition introduite par *c'est-à-dire : l'épidémie est désormais mondiale*, et ce pour mettre l'accent sur l'ampleur de cette épidémie et mettre en garde le grand public contre les risques du Covid. En (9), le Ministère reformule ce à quoi réfère l'expression *faux positif* (ex. 9). Dans le contexte du Coronavirus, un faux positif, tel que le suggère l'adjectif *faux*, renvoie à un cas particulier testé positif sans être vraiment porteur du virus, lequel cas peut semer un trouble et mérite d'être interprété. Il en va de même pour l'exemple 10 où le syntagme *cela veut dire* sert à gloser le sens des vaccins dits *très immunogènes*. Il est vrai que les deux pôles de l'énoncé mis en relation ne sont pas des syntagmes nominaux mais ils sont plus ou moins équivalents. Aussi la phrase peut-elle être reformulée de la sorte : les vaccins immunogènes à ARN messager sont ceux qui apportent une réponse immunitaire importante, sans qu'il y ait besoin d'ajouter des adjuvants.

Si les énoncés définitoires de désignation et de dénomination, de même que les énoncés en *c'est-à-dire*, sont si transparents qu'ils assurent la vulgarisation des termes et permettent au grand public de puiser dans le fond du sujet du Coronavirus, nous notons qu'ils ne représentent qu'un faible pourcentage (moins de 10%) dans le corpus du site web où l'on privilégie l'emploi d'un autre type de définition, à savoir les énoncés définitoires implicites dont nous avons pu recenser près de 200 occurrences.

1.2. Énoncés définitoires implicites

Contrairement aux énoncés définitoires explicites, il y a bien des cas de paraphrases définitionnelles qui favorisent l'« Effacement du métalangage » ou le « 'dégradé' dans ses manifestations » (Mortureux, 1982 : 54), en faisant intervenir des verbes à faible densité métalinguistique (ex : *être, consister, représenter*) et des signes typographiques (ex : les deux points, la virgule, les parenthèses). Dans ce même ordre d'idées, nous classons dans cette catégorie les énoncés définitoires classifiants et les énoncés définitoires paratactiques.

1.2.1. Énoncés définitoires classifiants

Les énoncés définitoires classifiants correspondent aux définitions instaurées par le verbe *être* – formant ainsi des énoncés définitoires copulatifs (EDC) (Riegel, 1987) – ou une de ses variantes aptes à « exprimer la relation sémantique d'identité entre des processus ou des entités abstraites (X consiste en Y, X revient à Y, X correspond à Y, X représente Y) » (Riegel, 1987 : 9). Ainsi, sur *AnaText*, nous avons cherché dans les verbes lemmatisés les concordances des verbes *être consister, correspondre, représenter, se traduire, constituer, concerner, comprendre*. Il est à noter que ce type d'énoncés définitoires dessine un dégradé au niveau de la sémiotique de la vulgarisation : « Les phrases à verbe *être* assurent l'intersection, et du même coup une transition, entre métalangage et langage mondain » (Mortureux,

1982 : 53). Effectivement, le verbe *être*, en tant que verbe copule, permet au vulgarisateur de définir le sujet en question en signalant les différentes propriétés qui lui sont attribuées. Dans notre corpus, la majorité des énoncés définitoires copulatifs apparaissent dans le cadre d'une question-réponse élaborée par le ministère de la Santé français (ex : Qu'est-ce que le coronavirus ? ou Quel est le délai d'incubation ?). Ces questions sont censées susciter chez les interlocuteurs l'intérêt portant sur des termes scientifiques. Les signifiants des termes donnés comme connus sont donc repris et définis par le vulgarisateur dans des phrases de forme « X est un Y » où X est le terme à définir et Y, l'énoncé définitoire, tel qu'illustré ci-dessous :

Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
en réanimation et au décès . Quel est le délai d' incubation de la maladie ? Le délai d' incubation	est	la période entre la contamination et l' apparition des premiers symptômes . Le délai d' incubation du Covid-19 est de
une infection pulmonaire sévère , responsable de détresse respiratoire aiguë . Qu' est -ce que le coronavirus ? Les coronavirus	sont	une famille de virus , qui provoquent des maladies allant d' un simple rhume (certains virus saisonniers sont des
vingt minutes , selon la notice du fabricant . Le traitement antiviral Paxlovid® (PF- 07321332/ritonavir du laboratoire Pfizer) ,	est	le traitement curatif de référence des patients adultes présentant un risque accru d' évolution vers une forme grave de la

Tableau 5 : Extrait de la recherche de concordances du verbe *être* dans les textes du site du ministère à l'aide du logiciel *AnaText*.

Du point de vue forme, la plupart des EDC (27 occurrences sur un total de 44) s'inscrivent dans le cadre des définitions conceptuelles, d'où vient le nom d'énoncés classifiants. Ce type « permet d'inférer une double relation logique d'inclusion : au niveau des termes (relation d'hyponymie entre le défini et l'incluant) et au niveau des concepts (relation de hiérarchie entre concept superordonné et subordonné) » (Escoubas-Benveniste, 2010 : 9). En voici un tableau présentant les relations sémantiques entre les différents constituants des énoncés classifiants :

	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit	
	Terme	Verbe d'articulation	Concept générique (classe)	Concept spécifique (caractéristiques)
11	Les coronavirus	sont	une famille de virus	susceptibles d'être à l'origine d'un large éventail de maladies.
12	Le délai d'incubation	est	la période	entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes.
13	Le « Covid-long »	correspond à	l'ensemble des manifestations	tardives survenant après une infection au Covid-19, parfois plusieurs mois après la phase aiguë de la maladie.
14	La vaccination	consiste en	une injection	intramusculaire, dans le bras le plus souvent.
15	La maîtrise de la qualité de l'air intérieur (QAI)	constitue	un élément	essentiel de prévention afin de réduire le risque de transmission du SARS-CoV-2.
16	Le taux de positivité	correspond	au nombre de personnes	testées positives (RT-PCR et test antigénique) pour la première fois.

Tableau 6 : Exemples d'énoncés classifiants extraits du site du ministère de la Santé français.

Dans ces extraits, nous pouvons décomposer la définition en deux parties : à savoir, l'incluant, autrement dit la classe à laquelle se rattache sémantiquement le concept défini, et les propriétés qui le font distinguer au sein de cette catégorie. Dans le sujet du Covid-19, le ministère cherche d'abord à définir les coronavirus (ex. 11) qui sont à l'origine de cette maladie. Grâce à l'énoncé définitoire copulatif introduit par le verbe *être*, le vulgarisateur identifie la catégorie dont relèvent les Coronavirus par l'hyperonyme famille de virus. Puis, il détermine les sèmes qui viennent s'ajouter à l'incluant et qui les font se distinguer des autres virus : contrairement aux virus non pathogènes, les coronavirus sont susceptibles d'être à l'origine d'un large éventail de maladies. Prenons un autre exemple. En (16), le ministère définit la locution « taux de positivité », expression très fréquente dans les textes sur le Covid. La construction de l'énoncé définitoire s'opère toujours à deux niveaux : la tête du syntagme du contexte droit désigne l'incluant sémantique du concept, le nombre de personnes, et l'expansion renvoie aux caractères distinctifs : cet indicateur mesure le nombre de personnes testées positives (RT-PCR et test antigénique) pour la première fois.

Si, avec le verbe *être*, le mode conceptuel s'avère omniprésent, il arrive que la définition suive un autre mode définitoire, celui de la définition par dénotation ou par extension. Cette forme est basée sur l'énumération des espèces isonymes, c'est-à-dire l'énumération de « toutes les espèces situées au même niveau dans le système conceptuel, voire même de tous les objets individuels » (De Bessé, 1996 : 81). Ici, pas question de générique ni de spécifique. Les composants de la définition sont

l'ensemble d'espèces sémantiquement égales, lesquelles renvoient directement aux référents. Dans le discours de vulgarisation scientifique, ce type de définition marque une forte présence dans la rubrique *La vaccination contre le Covid* qui porte essentiellement sur la catégorisation des personnes prioritaires à la vaccination. Ce procédé permet d'illustrer par des exemples certains concepts tels que *les symptômes principaux du Covid* (ex.17), *les personnes sévèrement immunodéprimées* (ex. 18), ainsi que *les symptômes persistants du Covid long* (ex. 20). À ce stade, selon nous, le ministère de la Santé devrait avoir recours à la définition par extension à même de préciser les différents cas de figure auxquels s'applique chacun desdits concepts. En voici quelques exemples :

	Contexte gauche (Concept)	Pivot (Verbe copule)	Contexte droit (Définition en extension)
17	Les symptômes principaux	sont	la fièvre ou la sensation de fièvre et la toux.
18	Les personnes sévèrement immuno-déprimées	sont	Les personnes : ayant reçu une transplantation d'organe ou de cellules souches hématopoïétiques ; sous chimiothérapie lymphopénisante traitées par des médicaments immunosuppresseurs forts, comme les antimétabolites (cellcept, myfortic, mycophénolate mofétil, imurel, azathioprine) et les AntiCD20 (rituximab : Mabthera, Rixathon, Truxima) ; dialysées chroniques après avis de leur médecin traitant qui décidera de la nécessité des examens adaptés au cas par cas, les personnes sous immunosuppresseurs ne relevant pas des catégories susmentionnées ou porteuses d'un déficit immunitaire primitif.
20	Les symptômes, très divers d'une personne à l'autre persistent, fluctuent dans le temps, peuvent concerner tous les organes et	se traduire	entre autres par : des symptômes respiratoires : essoufflement, toux ; des symptômes cardio-vasculaires : douleurs ou oppression thoracique, palpitations ; des symptômes « généraux ».

Tableau 7 : Exemples d'énoncés copulatifs suivant le mode d'extension extraits du site du ministère de la Santé français.

Tout bien considéré, nous constatons que l'énumération des différentes espèces qui se rapportent au concept défini est d'autant plus utile qu'elle en donne au grand public une vue d'ensemble. Par ailleurs, cette activité permet au lecteur de s'identifier facilement à l'un des cas exposés, et subséquentement d'interagir avec le discours, s'il partage un desdits symptômes ou plusieurs, souffre d'une des pathologies à haut risque ou fait partie d'un des cas immunodéprimés. À y regarder de près, nous nous rendons compte que la quasi totalité des énoncés copulatifs suivant le mode référentiel de l'extension (15 occurrences sur un total de 17) sont marqués par les deux points à même d'introduire la liste des référents auxquels s'applique ledit concept. D'ailleurs, nous remarquons que le verbe *être* et ses

variantes (ex. *se traduire*) peuvent s’effacer au détriment des signes de ponctuation assumant la même fonction. Nous parlons ici des actes définitoires paratactiques à propositions juxtaposées.

1.2.2. Énoncés définitoires paratactiques

Dans le cadre des actes définitoires implicites, nous pouvons noter le recours des gestionnaires du site du ministère de la Santé à la juxtaposition afin d’introduire des énoncés définitoires paratactiques, tout en allégeant les phrases : « La ponctuation et la typographie (guillemets, parenthèses, caractères gras ou italiques) peuvent fonctionner comme marque, discrète et non univoque, d’activité métalinguistique, et notamment de reformulation » (Mortureux, 1993 : §30). Avec une totale maîtrise, les énoncés paratactiques enrichissent les informations essentielles, soit par une explication, soit par une énumération. *De facto*, ce type d’énoncés définitoires est le plus fréquent dans notre corpus : la recherche sur *AnaText* nous a permis d’extraire environ 150 énoncés définitoires paratactiques dont 76 avec des parenthèses, 46 avec deux points et 25 avec une virgule.

1.2.2.1. Énoncés définitoires paratactiques introduits par deux points

Évidemment, dans le discours de vulgarisation, il est nécessaire de recourir aux énoncés paratactiques introduits par deux points associant « deux termes d’une phrase, dont l’un est présenté comme le développement logique de l’autre » (Chevalier et *al.*, 1973 : 36), et insérant ainsi dans l’énoncé une définition en extension à même d’illustrer un concept complexe. Observons les extraits suivants :

	Contexte gauche	Contexte droit (Définissant introduit par deux points)
21	La cellule de crise DGCS-Covid-19 accompagne au quotidien les publics les plus vulnérables face à la crise sanitaire	: personnes précaires, personnes âgées, personnes handicapées, personnes sans abri, enfants en danger, femmes victimes de violence.
22	Ces traitements innovants comprennent deux classes de médicaments	: des anticorps monoclonaux et des antiviraux.

Tableau 8 : Exemples d’énoncés paratactiques introduits par 2 points, extraits du site du ministère de la Santé français.

D’après l’analyse des énoncés ci-dessus, il appert que les énumérations par juxtaposition constituent des « réalisations dont la densité métalinguistique est de plus en plus faible » (Mortureux, 1982 : 52). Mais cela n’empêche qu’elles font partie intégrante des procédés paraphrastiques. Comme nous le voyons *supra*, la phrase introductive comporte une expression agissant comme hyperonyme, « terme qui désigne le générique » (L’Homme, 2004 : 91) sous-catégorisé en une liste de co-hyponymes « qui possèdent toutes les composantes de l’hyperonyme, mais se

distinguent entre eux par une ou quelques composantes » (L'Homme, 2004 : 92). Par exemple, en (21), le vulgarisateur se sert des deux points pour paraphraser ce qu'il qualifie de *personnes vulnérables face au Covid-19*. Ainsi, il y insère une liste de co-hyponymes dont l'ensemble fait office de définissant : *personnes précaires, personnes âgées, personnes handicapées, personnes sans abri, enfants en danger, femmes victimes de violence*. Effectivement, ces mots combinés et placés en juxtaposition facilitent l'identification de ladite catégorie. Il en va de même pour l'exemple 22 où l'on définit les deux classes de médicaments classifiés comme *traitements innovants*, à savoir les *anticorps monoclonaux* et les *antiviraux*.

1.2.2.2. Énoncés définitoires parenthétiques

Passons maintenant à un autre type de définition largement employé dans le discours de vulgarisation du Ministère, à savoir les énoncés définitoires parenthétiques. Les parenthèses ne sont pas de simples signes typographiques jouant un rôle syntaxique, mais elles ont également une grande valeur sémantique.

La parenthèse est un message que l'auteur ajoute à son texte [...]. Elle figure un décrochement opéré à la faveur d'une halte dans le déroulement sémantique et/ou syntaxique de la phrase. L'auteur éprouve un besoin passager de préciser, d'expliquer, d'ajouter une information, un commentaire ; il suspend alors sa phrase, place une parenthèse, et reprend son cours normal ; il sait que le lecteur a pris connaissance de la parenthèse (au contraire des intertitres, qu'il est avéré que le lecteur saute sans lire) (Drillon, 1991 : 257).

Schématiquement, les énoncés parenthétiques présentent deux cas de figure du fait que l'élément parenthésé peut être le défini ou le définissant. *A priori*, les parenthèses servent à encadrer la périphrase définitionnelle en suivant le schéma : le mot X (Y) (Escoubas-Benveniste, 2010 : 10). Il s'agit d'« une figure de rhétorique qui substitue au terme propre et unique une suite de mots, une locution, qui le définit ou le paraphrase » (Dubois, 2002 : 354). Examinons les extraits suivants :

	Contexte gauche	Contexte droit (Définissant encadré par des parenthèses)
23	De très rares cas de myocardite	(inflammation du muscle cardiaque)
24	De très rares cas de myocardite [...] et de péricardite	(inflammation de la membrane entourant le cœur)
25	Cette maladie est à transmission interhumaine par les aérosols	(suspension dans l'air).

Tableau 9 : Emploi des parenthèses dans l'encadrement des périphrases définitionnelles sur le site du ministère de la Santé français.

Ici, les parenthèses assument une fonction métalinguistique : « Le statut de la parenthèse par rapport à la phrase dans laquelle elle s'insère est très variable : apposition explicative, commentaire métalinguistique, incise, digression, etc. »

(Arrivé et *al.*, 1986 : 469-470). En fait, les parenthèses sont d'autant plus propices dans les textes de vulgarisation qu'elles aident à paraphraser les termes scientifiques en mettant côte-à-côte « la dénomination la plus technique et [...] la dénomination commune » (Silletti, 2014 : 32). En observant la relation sémantique entre le défini et le contenu parenthétique, nous notons qu'il existe un rapport d'équivalence entre eux, générant une définition conceptuelle : *la myocardite* est définie comme une sorte d'*inflammation* (concept générique) du *muscle cardiaque* (concept spécifique).

Pas question seulement de définition conceptuelle : nous nous trouvons face à une sorte de traduction intralinguale (de la langue savante vers la langue courante). Dans l'intention de vulgariser le contenu scientifique autant que possible, le ministère de la Santé français tient à expliciter à quoi renvoient les termes scientifiques, et ce moyennant les parenthèses. Pour un lecteur ordinaire, la *myocardite* et la *péricardite* sont des termes purement scientifiques dont l'emploi risque de bloquer la communication. Raison pour laquelle le ministère a eu recours à la paraphrase par paradigme définitionnel, en insérant au sein de l'énoncé leurs équivalents dans la langue commune. De plus, nous notons qu'il étoffe l'explication : la *myocardite* n'est pas seulement définie comme l'*inflammation du myocarde*, qui constitue lui aussi un terme opaque, mais elle est désignée d'une manière plus explicite par l'expression *inflammation du muscle cardiaque*. Aussi, pour le terme *péricardite*, l'élément parenthésé *inflammation de la membrane entourant le cœur* assume une fonction paraphrastique. Cela se manifeste également dans la définition parenthétique du terme *aérosol* par la périphrase définitionnelle *suspension dans l'air*, forme plus abrégée que celle de l'exemple 1. Cette définition est à la fois conceptuelle (le mot *suspension* représente l'incluant et *dans l'air*, le spécifique) et langagière (par renvoi à d'autres unités lexicales, à savoir l'équivalent nominal étendu *suspension dans l'air* qui relève de la langue commune) (Seppälä, 2007 : 7).

Par ailleurs, cette équivalence se révèle dans l'emploi des acronymes aussi fréquents dans le discours de vulgarisation que dans celui de spécialité. Ces abréviations sont souvent accompagnées de leurs significations encadrées par des parenthèses. En voici quelques exemples :

	Contexte gauche (Acronyme mis en amont)	Contexte droit (Réfèrent)
26	Ces traitements innovants comprennent deux classes de médicaments : des anticorps monoclonaux et des antiviraux. Ils disposent d'une AMM	(autorisation de mise sur le marché)
27	Compte tenu de la pandémie exceptionnelle du SARS-Cov2	(Coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère)
28	Dans l'attente des conclusions de l'EMA	(l'Agence Européenne des médicaments)

Tableau 10 : Emploi des parenthèses dans l'encadrement des équivalents d'acronymes sur le site du ministère de la Santé français.

Afin d'éviter toute confusion d'ordre terminologique, il paraît primordial de préciser les référents de ces abréviations surtout que le même sigle peut référer à des

termes différents (ex : *EMA* est à la fois la forme abrégée d'*Agence Européenne des médicaments*, ainsi que de la locution état de mal asthmatique). Dans ce cas, le contenu parenthétique aide le lecteur à mieux cerner le concept.

Par ailleurs, les actes défnitoires parenthétiques, dont la plupart s'inscrivent dans le cadre de définition par dénotation, servent à apporter des précisions terminologiques. À l'instar des deux points, l'insertion parenthétique correspond à des contenus subordonnés (co-hyponymes) possédant toutes les composantes sémantiques de l'antécédent superordonné (hyperonyme). Autrement dit, les parenthèses permettent d'isoler les divers exemples dont le tout forme le défini. Examinons les exemples ci-après :

	Contexte gauche	Contexte droit (Définition par dénotation)
29	des déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le Coronavirus	(masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux pour le nettoyage des surfaces des habitations)
30	un vaccin ARNm	(Pfizer-BioNTech ou Moderna)
31	les personnes sévèrement immunodéprimées	(transplantés d'organes solides, transplantés récents de moelle osseuse, patients dialysés, patients atteints de maladies auto-immunes sous traitement immunosuppresseur fort de type anti-CD20 ou anti-métabolites).
32	symptômes évocateurs du Covid-19	(fièvre, toux)

Tableau 11 : Emploi des parenthèses dans l'encadrement des définitions par dénotation sur le site du ministère de la Santé français.

Dans ces extraits, l'énoncé parenthétique joue un rôle important : il cherche à apporter des informations supplémentaires qui peuvent être intéressantes pour certains lecteurs. Grâce à cet outil définitoire, le ministère de la Santé étale sous forme d'un inventaire *les symptômes évocateurs du Covid-19, les cas immunodéprimés, les vaccins à ARN, les déchets censés être contaminés par le coronavirus*, etc.

En outre, nous relevons des énoncés défnitoires dont l'élément parenthésé est un simple néologisme. Dans ce cas, « [l]a parenthèse encadre le terme défini qui suit la périphrase définitionnelle, selon l'ordre syntaxique de la dénomination : Y, ('le mot X') » (Escoubas-Benveniste, 2010 : 10). Le vulgarisateur préfère reléguer au second plan le néologisme encore moins fréquent au profit d'un équivalent plus courant afin de garantir l'efficacité du discours, telle que l'illustrent les exemples suivants :

	Contexte gauche (équivalent étendu courant)	Contexte droit (néologisme)
33	Les infirmiers autorisés à réaliser un suivi à distance	(télésuivi)
34	Les médecins réalisant des consultations à distance	(téléconsultation)

Tableau 12 : Emploi des parenthèses dans l'encadrement des néologismes sur le site du ministère de la Santé français.

Certes, les syntagmes reformulants *suivi à distance* et *consultation à distance* mis en avant, ayant en commun la locution adjectivale *à distance* qui signifie « de loin », traduisent explicitement des néologismes dénominatifs relevant du lexique de la e-santé, *télé-suivi* et *téléconsultation*, lesquels paraissent au premier abord étrangers pour les lecteurs ordinaires, surtout avec un niveau de connaissance plus ou moins modeste. En parallèle, ce travail d’annotation se produit par un autre type d’énoncés définitoires paratactiques, à savoir les appositifs.

1.2.2.3. Énoncés définitoires appositifs

Nous classons dans cette sous-catégorie tout énoncé détaché du défini par une virgule et en état de le clarifier. Dans le discours de vulgarisation, les actes définitoires appositifs sont principalement des propositions relatives à valeur explicative. L’antécédent constitue le défini alors que la proposition relative séparée par une virgule joue un rôle déterminant en matière de définition, d’interprétation et de précision de sens, tel que le montrent les exemples ci-dessous :

	Contexte gauche	Contexte droit (Proposition relative)
35	Par les gouttelettes,	qui sont les sécrétions respiratoires qu’on émet quand on tousse,
36	Des traitements de remplacement,	qui sont des thérapies initialement indiquées dans d’autres maladies et qui s’avèrent efficaces dans la prise en charge du Covid-19 (corticoïdes, oxygénothérapie. ...)

Tableau 13 : Exemples d’énoncés définitoires appositifs sur le site du ministère de la Santé français.

Dans ces extraits, nous pouvons remplacer tout simplement le pronom relatif *qui* + le verbe copule *être* en l’occurrence, par une locution explicative telle que *c’est-à-dire*, sans porter atteinte au sens de la phrase. L’énoncé *Par les gouttelettes, qui sont les sécrétions respiratoires qu’on émet quand on tousse [...]* en est un bon exemple. Ici, la définition conceptuelle par apposition indique la catégorie dont ressort le nom *gouttelettes* ainsi que leurs caractéristiques.

CONCLUSION

Au terme de notre étude, nous constatons que le discours vulgarisateur du ministère de la Santé français sur le Covid représente un lieu propice à l’observation de la pratique définitoire. Malgré son rôle primordial dans l’orientation de l’opinion publique, nous notons que le ministère a opté pour des définitions objectives centrées sur l’information scientifique. Sans trop simplifier, il a pu garder la véracité scientifique tout en misant sur l’activité définitoire apte à clarifier le jargon technique/scientifique. Les relations sémantiques entre le *definiendum* et le *definiens* correspondent non seulement à la synonymie, mais aussi à d’autres relations : nous avons envisagé des définitions par dénomination, par hyperonymie, par exemplification, par caractérisation.

Dans cet article, nous avons vu comment ce type de discours présente un dégradé allant d'indices notables mettant en jeu le métalangage à d'autres plus discrets, associant ainsi les énoncés définitoires explicites, instantanément identifiables, aux énoncés définitoires implicites à démêler du flux discursif. Grâce à l'emploi des différents types d'énoncés définitoires, le ministère a pu vulgariser les concepts de large diffusion médiatique, aux retombées sociales évidentes, qui suscitent l'intérêt des lecteurs.

D'après l'analyse, nous avons démontré que la visée du Ministère et les attentes du public influent considérablement sur le choix de la stratégie définitionnelle. Ce sont les énoncés définitoires implicites, classifiants et surtout paratactiques, qui prédominent dans notre corpus. Grâce à cette stratégie qui tend à effacer les traces métalinguistiques, le ministère imprègne dans son discours, dans un langage mondain, des définitions aidant le grand public à comprendre les concepts clés du Covid et d'acquérir la terminologie qui le constitue. Si les énoncés classifiants contribuent à classer les termes du Covid dans une catégorie conceptuelle donnée, les énoncés paratactiques, par le biais de la ponctuation, sont susceptibles d'introduire un équivalent plus courant, une énumération, une explication, une précision de sens ou un commentaire.

Notre démarche a également consisté à cerner les différentes formes définitoires. Nous avons noté que le discours de vulgarisation associe les définitions conceptuelles et les définitions par dénotation. Alors que les premières marquant les articles extraits de la rubrique *Tout savoir sur le Covid* permettent d'élucider les notions complexes relatives au Covid par le biais des concepts génériques et concepts spécifiques, les secondes, plus fréquentes dans la rubrique *La vaccination contre le Covid*, visent à disséquer les concepts en rapport à la vaccination en précisant la liste de référents qu'ils recouvrent.

En effet, ce travail est susceptible d'ouvrir des pistes de recherche fructueuses dans le domaine de la vulgarisation scientifique. Compte tenu des limites de cette étude, nous n'avons pas pu analyser l'ensemble des procédés de reformulation paraphrastique en usage dans le discours numérique du ministère. Cependant, il nous semblerait utile d'explorer les paradigmes désignationnels comprenant des syntagmes substitutifs en relation de co-référence avec les unités terminologiques. Cette recherche nous permettrait d'identifier les divers mécanismes de reprise et de variation lexicale en usage. D'ailleurs, dans une perspective diachronique, il serait intéressant d'examiner l'évolution des énoncés définitoires accompagnant les termes du coronavirus au fil des années, en comparant les résultats du présent travail à ceux obtenus par l'analyse du discours actuel du Ministère, ou d'un autre discours institutionnel français, trois ans après le Covid. Une telle étude pourrait montrer comment l'activité définitoire portant sur des termes change, une fois qu'ils ont perdu leur statut néologique et qu'ils ont été largement utilisés.

Bibliographie

- Arrivé, M., F. Gadet, F., Galmiche, M., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Authier, J., 1982, « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique », *Langue française*, 53, pp. 34-47. DOI : <https://doi.org/10.3406/lfr.1982.5114>
- Cartier-Bresson, B., Murât, M., 1987, « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française*, 73, *La reformulation du sens dans le discours*, pp. 5-15. DOI : <https://doi.org/10.3406/lfr.1987.6425>
- Chevalier, J.-C., Blanche-Benveniste, C., Arrivé, M., [et al.], 1973, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- De Bessé, B., 1996, « Chapitre 2.3 : La définition », *Notes de cours*, 68-87.
- Drillon, J., 1991, *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, Coll. « Tel ».
- Dubois, J. ; M. Giacomo ; L. Guespin, [et al.], 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Escoubas-Benveniste, M.-P., 2010, « La définition dans le texte économique écrit de vulgarisation savante - première partie », *Publifarum* 11, Autour de la définition, 1-10. <<https://riviste.unige.it/index.php/publifarum/article/view/1583>>, consulté le 19 janvier 2025.
- Fuchs, C., 1982, *La paraphrase*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Gülich, E. & T. Kotschi, 1983, « Connecteurs pragmatiques et structure du discours ». *Cahiers de linguistique française*, 5 [Jacques Moeschler, éd., actes du 2ème Colloque de Pragmatique de Genève (7 - 9 mars 1983)], Genève Université de Genève, 305-351.
- Jacobi, D., 2007, « Sémiotique du discours de vulgarisation scientifique », *Semen* [En ligne], 2/1985, mis en ligne le 21 août 2007, consulté le 07 janvier 2025, DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.4291>
- L'homme, M.-C., 2004, « Structures terminologiques », *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Mortureux, M.-F., 1993, « Paradigmes désignationnels », *Semen*, 8, pp. 123-141. DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.4132>
- Mortureux, M.-F., 1982, « Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation », *Langue Française, La vulgarisation*, 53, 1, pp. 48-61, DOI : <https://doi.org/10.3406/lfr.1982.5115>
- Rebeyrolle, J., 2000, « Forme et fonction de la définition en discours », Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université de Toulouse II.
- Rey-Debove, J., 1986, *Le Métalangage : Étude linguistique du discours sur le langage*, Coll. L'Ordre des mots, Paris, Le Robert.
- Riegel, M. 1987, « Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs », *Langue française*, 73, pp. 29-53.
- Seppälä, S., 2007, « La définition en terminologie : typologies et critères définitoires ». *Terminologie & Ontologies : Théories et Applications*, Actes de la première conférence TOTh. Annecy (France), pp. 23-43, <https://core.ac.uk/download/47308746.pdf>, consulté le 19 janvier 2025.
- Silletti, A. M., 2014, « Signes graphiques et reformulation dans le discours de vulgarisation scientifique : analyse d'un corpus comparable français, italien, anglais », *Sintagma*, 26, 23-35, <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4945902.pdf>
- Corpus : Dossier du coronavirus sur le site du ministère de la Santé français. URL : <https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-et-infections-respiratoires/coronavirus-11069/>

Caroline IBRAHIM est maître assistante à la Faculté des Langues (Al Alsun), Université de Ain Chams (Le Caire, Egypte) depuis 2021. Elle est titulaire d'un master en linguistique française intitulé : « Le e-journa-lisme : Analyse des pratiques technodiscursives du "Monde" au cours de l'année 2018 (Site et Application) ». Elle a participé au Colloque international « Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ? », tenu le 17 et le 18 janvier 2023, au Caire.